

Rapport d'activités 2019



*Résidence « LA BEAUGEARDIERE », Foyer de Vie,
Accueil de Jour*



Espace des Arts, Structure culturelle

PREAMBULE :

L'année 2019 est une année marquée par la réflexion et l'évaluation de nos actions pour une meilleure qualité du service et de l'accompagnement des personnes qui nous sont confiées.

Tout d'abord un travail conséquent des membres du bureau sur le projet associatif qui a été validé lors de l'assemblée générale de juin 2019. Il nous a permis de revisiter nos valeurs et notre engagement en concertation avec la directrice Mme UHRING pour développer l'autonomie et l'inclusion des personnes déficientes intellectuelles accueillies à la Résidence de la Beaugeardière. Quelques soient leurs difficultés, nous leur devons bienveillance, bientraitance et respect. Elles sont riches de savoir-faire et de savoir-être et il est de notre responsabilité de les valoriser pour que leurs droits soient reconnus.

Les professionnels de l'Espace des Arts, les artistes, les acteurs de la vie locale et le comité de direction ont eux aussi fait un travail considérable en définissant un projet culturel atypique qui lie trois univers : handicap/culture/territoire. Ce projet doit nous permettre d'avoir une identité plus visible qui doit obtenir la reconnaissance qui lui est due. C'est un véritable levier d'émancipation individuelle et collective, qui lève les doutes sur les compétences associées des personnes en situation de handicap, les artistes, tous les publics participants : jeunes enfants, enfants, adolescents, personne en situation de précarité, personnes âgées pour créer et imaginer un monde nouveau où les barrières disparaissent dans des œuvres présentées à d'autres publics encore. Le projet a lui aussi été validé par la dernière assemblée générale, nous savons déjà qu'il est apprécié du Conseil Départemental tant par les services culturels que ceux de l'action sociale, de la DRAC et nous espérons du Conseil Régional. Nous ambitionnons que le ministère puisse également s'en saisir.

Les professionnels de l'accompagnement éducatifs qui ont revisité leur engagement professionnel en s'engageant dans une démarche d'évaluation de leurs actions et dans un programme de mise en œuvre d'activités au regard des projets d'accompagnements individuels. Ce travail est le fruit du management engagé par l'équipe du comité de direction, validé par l'audit réalisé par le cabinet FINAXIM. Il confirme que si chacun avance dans le même sens, les changements même difficiles sont réalisables.

Les partenaires avec lesquels notre réflexion avance parfois trop lentement à notre goût mais qui peu à peu soutiennent notre démarche.

Et enfin les familles qui nous font confiance et mesurent l'altérité de chaque personne. Ils nous accompagnent dans ce travail d'autonomie et d'inclusion qui exige parfois de se remettre en question. Ils comprennent mieux le travail des accompagnants éducatifs. La révision de chaque projet d'accompagnement individuel a permis des échanges dans l'intérêt des personnes accueillies. Les réunions, les temps conviviaux sont des temps riches en communication et en découverte de soi et des autres.

Le document communément appelé rapport d'activité est le reflet de ces changements qui s'amorcent. Il a été rédigé en pleine crise sanitaire et nous savons qu'un défi encore plus grand nous attend. Le vivre ensemble ne se décrète pas, il se construit.

Le projet d'établissement en cours de rédaction, poursuit sa réflexion pour intégrer les changements à venir en tenant compte des travaux d'agrandissement qui auront un impact positif dans la poursuite de nos projets en faveur des personnes déficientes intellectuelles.

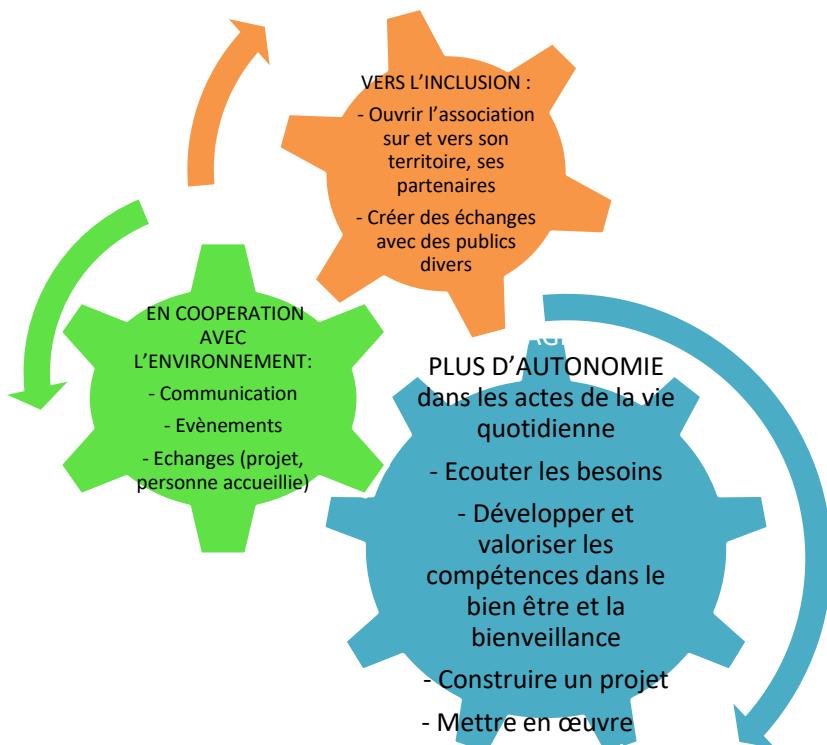
Jean-Marie GOUSSIN
Président

QUELQUES RAPPELS

L'association « La Corne d'Or » est une association à but non lucratif régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901 Elle a été déclarée constituée le 26 Mai 1998 par la sous-préfecture de MORTAGNE AU PERCHE. Sa parution au journal officiel a eu lieu le 20 Juin 1998. Les dernières modifications de ses statuts ont eu lieu lors de l'assemblée générale du 13 Juin 2019. L'association « La Corne d'Or » est née de la volonté et de la réflexion d'un groupe de parents bénévoles qui se heurtaient à l'absence d'établissement d'accueil pour leurs enfants en situation de Handicap dans un rayon de 50 km.

Gouvernance : Le Conseil d'administration de L'Association « La Corne d'Or » est constitué de 15 membres bénévoles et un membre de droit. Le bureau se réunit tous les mois le conseil d'administration se rassemble 3 à 4 fois par an dont une fois en assemblée générale.

Projet Associatif



Un établissement médico-social, Résidence « la Beaugeardièr », foyer de vie et accueil de jour

Ouvert en décembre 2001 pour un agrément de 33 places en hébergement permanent, 2 places en accueil temporaire et 20 places en accueil de jour. Nous sommes locataires auprès du bailleur Orne Habitat. La résidence « La Beaugeardièr » est implantée au cœur de la commune de RANDONNAI, village faisant partie désormais de la ville nouvelle de TOUROUVRE AU PERCHE aux portes de la forêt du Perche dans l'orne, département de la région normande. Les personnes accueillies évoluent, à proximité d'une zone pavillonnaire et d'une zone industrielle, dans un environnement naturel de 5 hectares composé d'un immeuble d'hébergement de 35 chambres, et de l'Espace des Arts ainsi que d'un espace vert servant auparavant de ferme. Les élus de RANDONNAI mettent également à disposition des personnes accueillies un bâtiment servant d'atelier pour les activités sport et expression corporelle.

Les missions du Foyer de vie sont de :

- Développer, consolider ou maintenir l'autonomie des résidents dans les actes de la vie quotidienne.
- Contribuer à l'épanouissement et au bien-être de la personne accueillie.
- Développer la socialisation de la personne accueillie.
- Veiller à la santé et au bien-être permanent des résidents par un accompagnement éducatif renforcé et un accompagnement à l'accès au soin, en s'appuyant sur les professionnels de santé de droit commun.
- Accompagner la personne accueillie dans sa vie affective et sexuelle et veiller au maintien du lien avec sa famille et proches.

Depuis plusieurs années maintenant, la Résidence souhaite agrandir ses locaux notamment en aménageant de nouvelles salles d'activité. Un projet d'agrandissement de 200 m² a été validé par le Conseil Départemental et le bailleur social Orne Habitat qui gère les travaux à coût constant. Les travaux doivent démarrer en avril 2020 pour une durée d'environ 10 mois. Il est envisagé un agrandissement devant l'entrée et la rénovation des chambres de l'aile droite au rez-de-chaussée. Dans l'agrandissement seront créés des bureaux pour Psychologue/Psychiatre, CSE, le bureau du personnel, une salle Informatique, salles d'activités, lingerie. Un aménagement de l'infirmérie, de la cuisine et une salle Snoezelen sont également prévus.

Une structure culturelle atypique, l'Espace des Arts

Inaugurée en 2008, cette structure jouxte la Résidence, c'est une emprise foncière acquise par l'Association

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA RESIDENCE

1-Encadrement

Mouvements du Personnel

Nom Prénom/ Poste	Arrivée	Départ	Types de contrat
Agent d'entretien 1ETP		01/01/2019	CDI
Comptable 0,2ETP		25/01/2019	CDI
Infirmière 0,5 ETP départ		30/06/2019	CDI
Infirmière 0,5 ETP embauche	01/06/2019		CDI
Psychologue 0,3 ETP		05/11/2019	CDI
Fin 2 contrats aidés 2 ETP dont un embauché en CDI	15/09/2020	15/09/2019	CDI
Embauche contrat CUI 0,5 ETP	03/06/2019		CDD
Psychiatre 0,2 ETP	01/01/2019		CDD renouvelable
Contrat de professionnalisation 2 ETP	15/09/2019		CDD

L'agent d'entretien a fait valoir ses droits à la retraite. Il n'a pas été remplacé, nous privilégions l'embauche de prestataires spécialisés pour les réparations du bâtiment. En effet, la plupart du temps, compte tenu du vieillissement du bâti, les réparations nécessitent des compétences spécifiques (plomberie, électricité...). Pour toutes les réparations au quotidien, nous faisons appel à l'association AAES qui nous met à disposition un professionnel intérimaire, qui intervient quand c'est nécessaire.

Départs volontaires pour la comptable, l'infirmière et la psychologue.

Mise en place de deux contrats de professionnalisation pour une période de 12 mois en formation AES et 18 mois en formation BPJEPS.

Absentéisme : Diminution conséquente de l'absence pour maladie qui passe de 2530 h en 2019 contre 3492h en 2018. Il faut ajouter 425 h d'absence pour accidents du travail pour 5 personnes dont 4 en raison de violence de la part de personnes accueillies. Enfin il faut noter l'absence d'une salariée pour congé maternité 960h, remplacé sur l'ensemble de ses congés.

Cette diminution marque les premiers pas d'une valorisation des professionnels et l'engagement dans un projet partagé sur des valeurs communes à l'ensemble des personnels.

Management :

Pour consolider les changements apportés dans le management l'Association a signé une convention sur mesure avec UNIFAF avec pour objectif de poser un diagnostic sur la gestion des ressources humaines. Le cabinet FINAXIM a été choisi comme prestataire et désigné Mme RIGNOL Sandrine qui a mené un audit pendant une période de 6 mois au sein des différents services de la Corne d'Or.

Rappel de la mission : valider le travail de management et gestion des ressources humaines depuis l'arrivée de Mme UHRING fin 2017.

Constats : Depuis son arrivée, des changements notables ont permis :

- ⇒ “plus de cadre” en clarifiant les responsabilités et notamment celles du directeur de l'établissement
- ⇒ Évolutions des pratiques professionnelles avec pour objectif principal de rendre les personnes accueillies les plus autonomes possible (équipe éducatrice doit être “bienveillante sans être infantilisante”)
- ⇒ Niveau plus élevé d'exigence quant aux professionnels dans leurs missions, tout en cherchant à insuffler l'esprit d'équipe, la responsabilisation et l'implication de tous.

Les actions attendues de la part du prestataire FINAXIM étaient :

- Gestion du personnel : s'assurer qu'elle est faite dans les règles (notamment les contrats de travail) et améliorer ce qui peut l'être, aider au traitement des situations particulières
- Accompagnement des personnes : aider celles qui en expriment le besoin à trouver leur place dans l'établissement
- Accompagnement de la structure pour continuer à consolider le lien entre les équipes éducatives et l'Espace des Arts
- GPEC : un état des lieux des compétences actuelles et ciblées, identification des besoins de formation, élaboration/mise à jour des fiches de poste

Synthèse : « *La prestation a permis de conforter la directrice et son équipe de direction. Même s'il peut encore y avoir de la résistance de la part des équipes, les choses bougent et La Corne d'Or est sur le bon chemin.* »

Formation :

Pour maintenir cette dynamique, il est essentiel de poursuivre **les efforts en termes de formation**. Elle permet **l'évolution de l'identité professionnelle comme en témoigne ce constat :**

- ⇒ 21 professionnels dont 3 surveillants de nuit, 4 administratifs et 1 de l'Espace des Arts, ont suivi une formation obligatoire (PSCI)
- ⇒ 3 administratifs ont suivi une formation intitulée : « Comment exploiter et comprendre les informations comptables »
- ⇒ 1 cadre a suivi une formation intitulée « Evaluer l'impact d'un projet culturel » Sotteville Les Rouen
- ⇒ 2 cadres intermédiaires ont suivi une formation de coaching par Play Formation
- ⇒ 6 accompagnants éducatifs ont suivi des formations données par EMILAA (accompagnement des personnes avec des troubles du spectre autistique)
- ⇒ La secrétaire a suivi une formation intitulée « Accueil physique et téléphonique » URIOPSS
- ⇒ Le Chef de Service a suivi une formation intitulée « Optimiser et gérer la durée du travail » NEXEM
- ⇒ Tous les accompagnants éducatifs ont bénéficié d'une analyse de pratiques par Play Formation

Septembre 2019 : Diplômes obtenus

- Deux personnes ont obtenu DEAES (Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social), Croix Rouge Alençon
- La comptable a obtenu son diplôme « Chargé de gestion en RH » ISF

2-Les partenaires : les familles, les associations tutélaires, les acteurs sociaux et médico-sociaux

Nous avons continué à travailler avec **différents établissements médico-sociaux** qui accueillent des jeunes adultes ou des adultes afin d'évaluer les personnes pour un projet de vie dans notre structure.

En 2019, toutes les visites de l'établissement ont donné lieu à un stage.

Stages de découvertes : 14 personnes différentes ont pu faire un stage de découverte en foyer de vie. Généralement, ces stages ont une durée de 15 jours. Les stagiaires venaient d'IME, du CPO, de foyers d'hébergement, d'ESAT, de familles et en intra avec des personnes de l'Accueil de Jour de la résidence.

Stages en vue d'admission : 6 personnes dont deux personnes renouvellent leur stage en vue d'une admission en accueil de jour et en foyer de vie.

En 2019, trois personnes suite à un stage ont été admis, deux en accueil de jour et une en foyer de vie.

Les établissements de formation :

NOM ETABLISSEMENT	FORMATION	NOMBRE ETUDIANTS
Institut formation Croix Rouge	Accompagnant Educatif et Social	2
ADEMSAP L'Aigle (pôle emploi)	Reconversion	1
Institut formation Aides-Soignants	Diplôme aide-soignant	1
INFREP Mortagne Au Perche	Reconversion	1
Lycée Yves VEREL Nonant Le Pin	Première SAPAT	1
Lycée NAPOLEON L'Aigle	Première GA	1
Lycée LECLERC Alençon	Terminale SAPAT	2
Lycée MARGUERITE DE NAVARRE Alençon	Préparation concours social	1
MFR Mortagne Au Perche	Première SAPAT	1
	Terminale SAPAT	1

6 demandes de stage n'ont pas pu être honorées pour diverses raisons n'émanant pas de notre établissement

Nous avons continué à maintenir des liens avec **le service de santé mentale de l'Aigle** pour des « séjours d'oxygénation » sans pour autant avoir réussi à signer de convention avec le Centre Psychothérapeutique de l'Orne.

Au cours de l'année 2019, trois réunions avec **les familles** et les tutelles ont permis des échanges riches sur l'organisation et les relations à développer dans l'intérêt des personnes accueillies.

Au cours de l'année 2019, pour chaque personne nous avons renouveler le projet d'accompagnement individuel autour d'une réunion avec la personne concernée, sa famille et son mandataire judiciaire.

Avec les organismes tutélaires nous avons travaillé sur le réajustement des contrats de séjour et l'organisation des relations au profit des majeurs protégés pour une plus grande autonomie de ces derniers. Ce qui nous amener à rencontrer le juge des tutelles pour valider notre projet.

Au vu de la population vieillissante, nous devons faire appel à des **prestataires extérieurs** afin de répondre à leurs besoins et leur procurer un environnement agréable à vivre (entretien des espaces verts ...)

S'agissant des professionnels médicaux et paramédicaux, l'arrivée de la nouvelle infirmière Mme DELCROIX Sylvie, a permis de développer plus de liens avec les professionnels de santé, notamment le Docteur TUCRA en l'absence de médecin traitant. Nous avons signé une convention avec la pharmacie de Randonnai qui aujourd'hui assure la gestion des piluliers, permettant une plus grande sécurité de la prise des médicaments. L'infirmière gère les rendez-vous avec les spécialistes et permet un travail plus approfondi et suivi y compris en termes de prévention de chaque personne du foyer de vie. Elle coordonne les protocoles de suivi, met en place des actions de prévention aidée par les aides-soignantes. L'embauche d'un médecin psychiatre permet une relation entre médecins en direct et une lecture plus rapide des diagnostics ou des résultats d'examen.

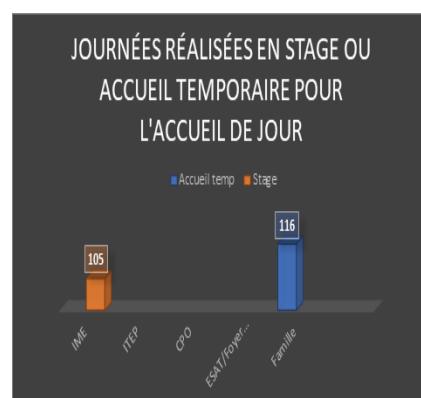
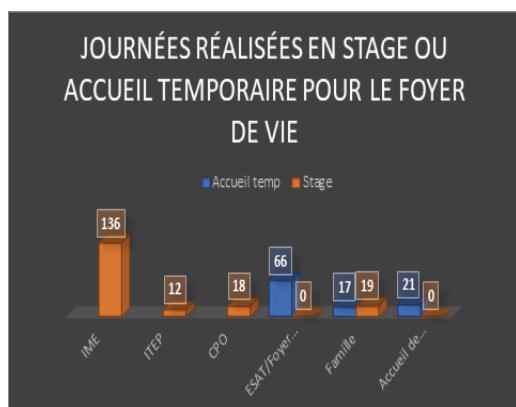
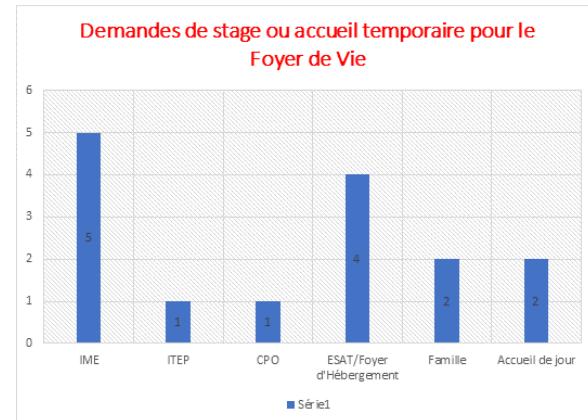
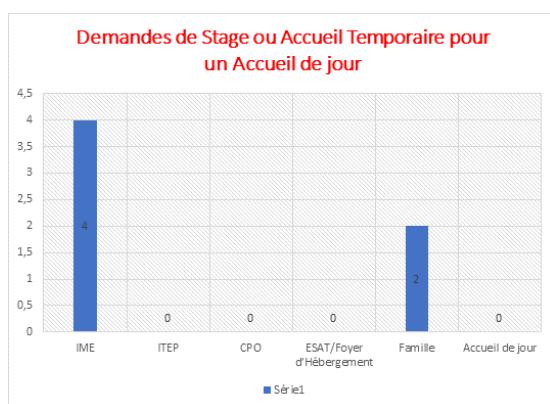
3- Les personnes accueillies :

Entrées et Sorties

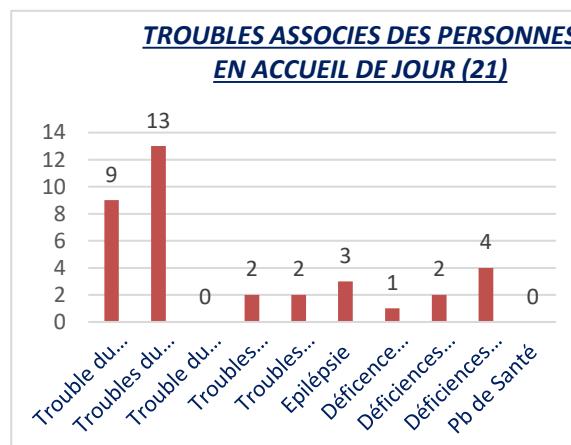
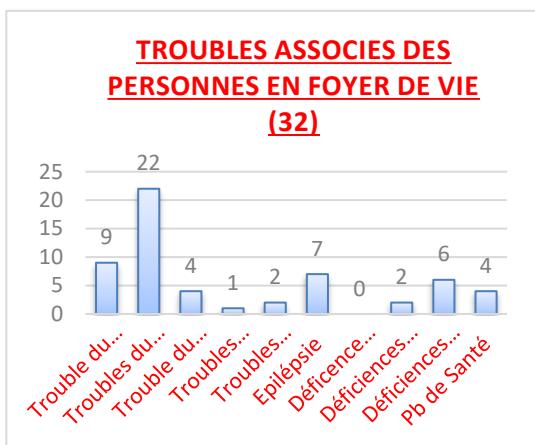
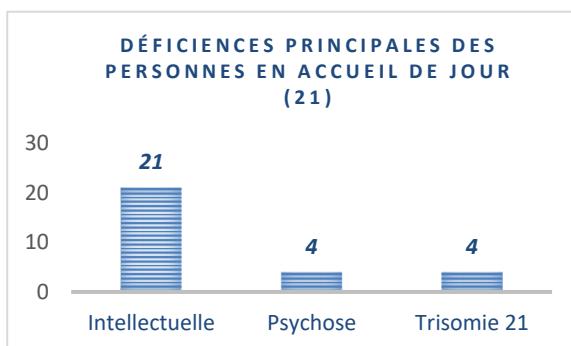
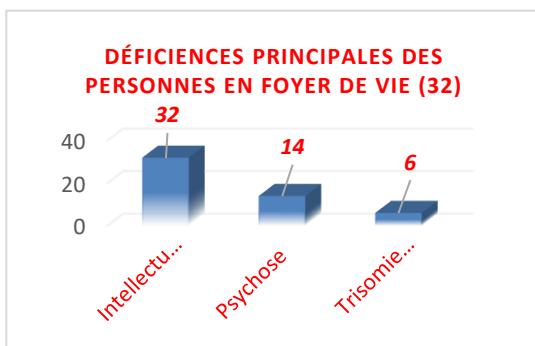
Admissions : En 2019, l'établissement a réalisé une admission en Foyer de Vie, un homme venant d'ESAT et 2 admissions en Accueil de Jour, deux hommes venant 2 jours par semaine pour l'un et 3 jours par semaine pour l'autre faisant un temps complet.

Départs : En 2019, 3 personnes ont quitté la Beaugeardièr : 2 personnes accueillies étaient en Foyer de Vie. Un homme, parti en Vendée pour un rapprochement familial et une femme partie en EHPAD à MORTAGNE AU PERCHE. Un homme a quitté l'Accueil de Jour pour convenance personnelle.

Liste d'attente : Un travail de réactualisation est en cours avec la mise en place de « via trajectoire », répertoire opérationnel des ressources permettant aux professionnels de santé l'accès à un répertoire complet de l'offre de soin de la région. Deux personnes en attente d'orientation MDPH sont accueillies, l'une en foyer de vie, l'autre en accueil de jour en permanence avec une convention avec leur IME respectif.



Profil des Personnes Accueillies

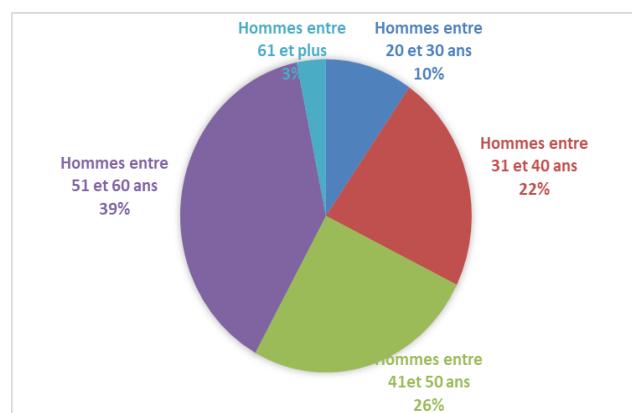
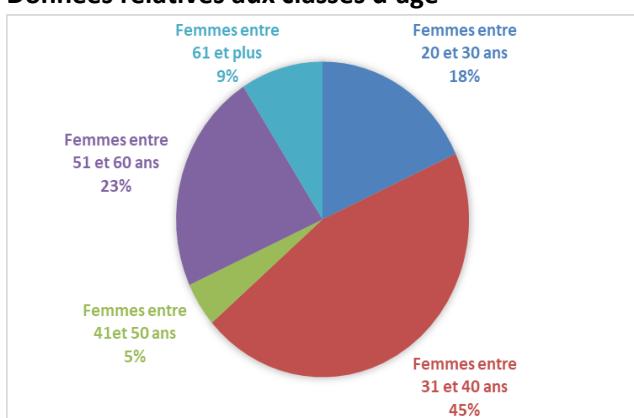


Répartitions Homme / Femmes :

Foyer de vie : 18 hommes et 14 femmes soit 32 personnes.

Accueil de Jour : 14 hommes et 8 femmes soit 22 personnes dont 2 à temps partie.

Données relatives aux classes d'âge



Deux personnes sont âgées de 64 et 65 ans. 40 % de la population de la résidence a plus de 50 ans. L'admission de nouvelles personnes plus jeunes permet une légère diminution de l'âge moyen de 41 ans actuellement contre 44 ans, en 2015.

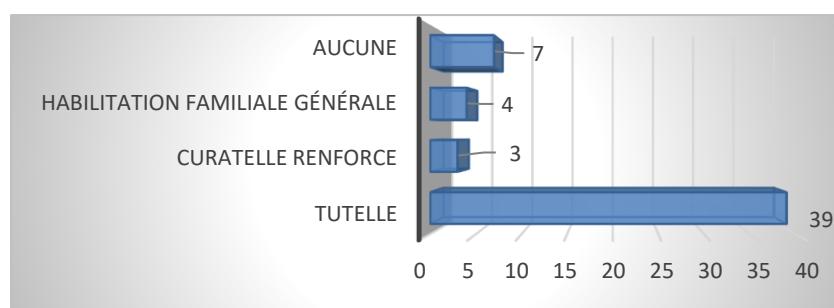
Ancienneté

Plus de 60% de la population accueillie à l'établissement est arrivée à l'ouverture de la résidence.

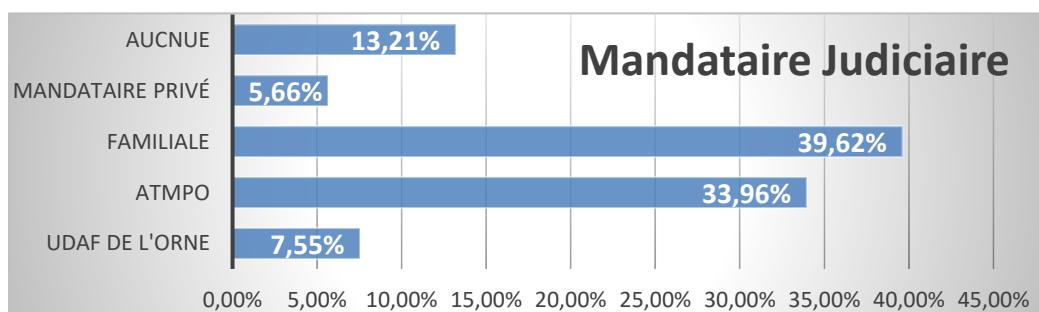
Dans les 5 dernières années 10 personnes ont intégré la résidence pour remplacer des personnes parties ou décédées mais également pour combler des places vacantes.



Mesures de Protection



La majorité des personnes accueillies à la résidence sont sur mesure de protection, essentiellement sous tutelle (74 %) soit par un organisme tutélaire ou directement par la famille dans le cadre de l'habilitation Familiale Générale ».



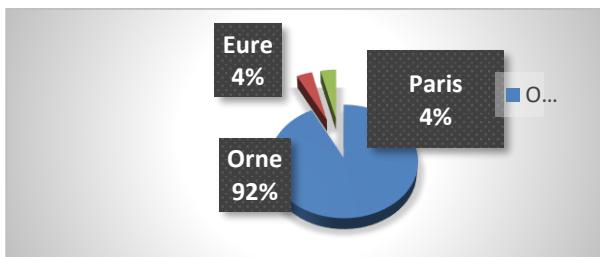
Problématique de Santé des personnes accueillies

Les résidents du Foyer de Vie, outre leur déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés, en raison de leur avancée en âge, développent des poly pathologies. Ces éléments sont responsables de véritables situations de sur-handicap nécessitant une adaptation permanente des moyens humains et techniques afin de répondre à une demande en constante augmentation.

Nous pouvons constater :

- Une altération des capacités cognitives
- Diminution des capacités motrices
- Perte d'autonomie dans la vie quotidienne
- Problèmes de Santé à l'origine d'hospitalisation
- Perturbation du rythme de vie (Activité/Repos, Fatigabilité)
- Iatrogénie (maladie occasionnée par le traitement médical)
- Troubles du comportement avec montée de l'agressivité et de la violence.

Répartition des domiciles de secours

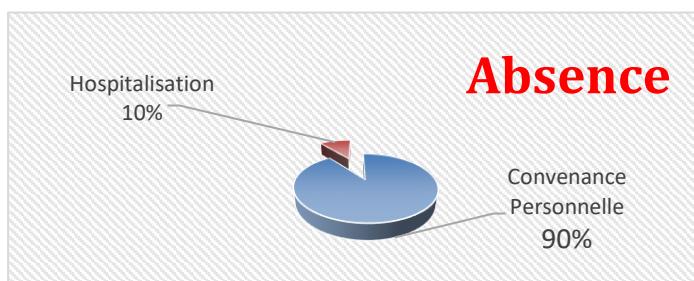


Absentéisme : Les résidents du Foyer de Vie s'absentent généralement pour rendre visite à leur famille (42 %). Pour les autres elles sont en contact par téléphone ou courrier.

Retour en famille :

- Tous les week-ends : 1
- 1 week-end sur 2 : 10
- Occasionnellement : 3
- Au moins une semaine par an : 14

Tous les résidents partent pendant la période estivale en famille ou en séjour adapté sauf un. Quelques-uns pour les fêtes de fin d'année. On compte cette année 1284 jours d'absence.



Journées réalisées : 10 504 journées réalisées en Foyer de Vie et 4159 journées réalisées en Accueil de Jour, le taux d'occupation pour l'année 2019 est de 89,46 % pour le Foyer de Vie et 97,90 % pour l'Accueil de Jour.

ACTIVITES DE LA VIE QUOTIDIENNE ET DE LOISIRS

Un des objectifs de fin 2018 était de planifier une activité sur un jour et un créneau horaire fixe, or en 2019, seules les activités sportives et l'atelier cuisine / pâtisserie répondent à cet objectif.

Cette année, trois nouveaux projets ont vu le jour : deux répondent aux besoins de bien-être et d'estime de soi à savoir projets « O 'Poils » et « salle détente avec des multi activités ». L'activité « médiation animale » avec Azéa très appréciée des personnes accueillies favorise elle aussi la confiance en soi et le rapport aux autres, elle est programmée une fois par mois.

Le projet « Quoi de Neuf » stimule les capacités cognitives de la personne accueillie, qui devient actrice et décisionnaire grâce à une séance d'expression et deux de rédaction. C'est une activité complémentaire à l'atelier « Eveil ».

Pour chaque activité individuelle ou collective, l'accompagnant éducatif rédige une fiche d'évaluation sur laquelle il indique l'objectif de l'activité et évalue sur une échelle de 5 les compétences de chaque personne par rapport à l'objectif à atteindre. Ces évaluations permettent d'évaluer les personnes, parfois dans le cadre de leur PAI. Nous évaluons également l'humeur avant et après l'activité. Certaines personnes ont de plus en plus de mal à s'inscrire aux activités préférant l'oisiveté. La diversité des activités (ateliers bois, euro, expressions corporelles, fleurs, balnéo, relaxation, tri sélectif, cinéma, informatique...) doit

permettre à chacun de trouver son compte. Le rôle de l'accompagnant éducatif est de stimuler. On constate que le plus souvent au cours de l'activité, ils sont participatifs et qu'ils peuvent pendant le temps d'activité exprimer leur émotion qui souvent au cours de celle-ci évolue vers une satisfaction

La grande salle est trop souvent encore la salle principale d'activité, elle ne facilite pas l'attention et la concentration avec beaucoup de personnes qui déambulent autour des groupes formés. Nous avons aménagé la véranda installée dans l'espace encore nommé « ferme ». Nous espérons que les travaux futurs modifient l'organisation des activités offrant des espaces séparés propices aux activités en petits groupes. Des aménagements permettront que les activités tels que le repassage, la couture ou encore les activités relaxation, esthétique et balnéo, soient regroupées plus facilement en 2020 suite aux travaux réalisés.

VACANCES ET TRANSFERTS

Les vacances d'été : pendant les vacances estivales, les sorties à l'extérieur sont plus nombreuses et plus facile à organiser car beaucoup de résidents principalement au mois d'août partent en séjours adaptés ou dans leur famille au moins 15 jours. Le rythme est plus souple et l'ambiance conviviale.

Les transferts : 6 transferts ont eu lieu en 2019, moments de convivialité, découverte, prise d'initiative améliorant ou maintenant l'autonomie. Ces moments en petits groupes avec un rapport différents avec les accompagnateurs favorisent les échanges, développent l'empathie et l'autonomie. Ils sont source de régénérescence, permettent un apaisement et un dépassement de soi.

Destinations variées : Colleville / Parc Astérix / Pont d'Ouilly / Avignon et Centers Parcs

LES MOMENTS CONVIVIAUX

Chaque événement du calendrier est l'occasion de faire une fête.

La galette des rois est le moment où le président présente les événements de l'année. Toutes les familles et les partenaires sont invités pour un pot partagé. En 2019, ce moment de présentation des vœux, les résidents ont accueilli 80 personnes. Ils sont toujours très accueillants. Si certains restent près du buffet, beaucoup sont en demande de faire le service. Nous avons alors réparti les rôles pour que chacun soit valorisé en fonction de ses compétences.

Des journées et des soirées à thème : carnaval, Halloren, loto, anniversaires sont l'occasion d'un repas amélioré avec souvent des desserts préparés par les résidents avec aussi le plaisir d'un temps réservé à la musique et à la danse.

La fête de fin d'année : les membres du conseil d'administration ainsi que les anciens résidents sont invités. Chaque personne doit faire un cadeau à une autre personne de son choix pour les personnes qui en ont les compétences, mais aussi par tirage au sort pour que tout le monde reçoive un cadeau. Pour les résidents du foyer, une somme de 5€ leur permet d'aller choisir ce cadeau. Le moment des courses pour la préparation de cette fête est souvent plein d'énergie.

Les personnes font attention à leur tenue vestimentaire et c'est l'occasion de faire un travail particulier sur l'hygiène, l'estime de soi, le regard des autres, le sens de la séduction, le fait de faire plaisir et pas seulement de se faire plaisir.

Cette année, les personnes accueillies souhaitaient un chanteur de variété française et ils ont fredonné avec les lui, les refrains qu'ils connaissent bien.

La fête institutionnelle : cette année elle a eu lieu en septembre. Au contraire des autres années, elle a débuté à 15h avec des jeux et des animations à la ferme jusqu'à 19h. un repas partagé (paëlla) était proposé dans la cour de l'Espace des Arts où un parquet avec piste de danse et jeux de lumières étaient installés. Pendant le repas, les 180 personnes présentes ont dansé, profité des uns des autres. On a pu compter parmi les invités 15 personnes de Randonnai qui n'ont pas de lien direct avec la résidence. Ils

avaient été invités par des tracts que les résidents avaient déposés dans leurs boîtes à lettres. Ils ont découvert la résidence et ont apprécié ce moment. Les échanges étaient bon enfant, beaucoup de préjugés sont tombés. A 21h30, nous avons tiré un feu d'artifice à la ferme où en plus d'autres habitants du village ont participé. La piste de danse était comble jusqu'à minuit où il a été difficile de convaincre les derniers de rejoindre leur chambre. Pour certains cette journée dense et tardive était plus difficile sur la durée. Les accompagnants éducatifs se sont adaptés pour respecter le rythme de chacun. C'était vraiment une belle fête et tout le monde en parle encore.

LES REUNIONS PERSONNES ACCUEILLIES/DIRECTION

Les premiers lundis de chaque mois la directrice et la chef de service animent une réunion de 10h30 à 12h où participent tous les résidents. Elles établissent un ordre du jour sur le fonctionnement de la résidence permettant une information sur l'organisation de celle-ci et répondent aux questions des personnes accueillies. Les questions sont nombreuses et riches. La parole est libre. Les personnes sont extrêmement concentrées. Elles ont appris avec le temps à prendre la parole en respectant la parole de l'autre. La concentration des personnes est étonnante. Parfois le temps de la réunion s'étire au-delà du temps prévu.

Nous abordons parfois des sujets sensibles à leur demande. C'est l'occasion de faire un rappel des règles collectives et du respect que chacun se doit. L'agressivité de certains résidents est abordée, expliquée et ils font preuve d'une grande solidarité à l'égard des personnes les plus fragiles quand on explique l'agressivité en rapport au handicap. Leur handicap est une question qu'ils abordent souvent pour comprendre leurs différences et pourquoi ils sont en institution. Cela engendre des débats passionnants et passionnés. Le rôle de l'accompagnant est souvent réexpliqué.

Parfois pour des raisons diverses la réunion n'a pas lieu, alors ils sont dans la demande de la prochaine date. Cette réunion est conseillée mais pas obligatoire mais tous y participent y compris les personnes qui ont des problèmes d'élocution ou de concentration.

Cette réunion est un rendez-vous très apprécié.

LA VIE EN COLLECTIVITE

Pas toujours facile de vivre 24h/24, tous ensemble ! Comme évoqué dans la typologie du public, beaucoup de personnes vivent ensemble à la Résidence depuis l'ouverture. Ils se connaissent bien tant les qualités des uns que leurs difficultés. Si la plupart du temps, ils sont solidaires, des tensions existent entre certaines personnes.

Chaque jour nous tentons de respecter leur individualité mais l'institution exige des règles collectives qui, nous pouvons le comprendre, leur pèsent parfois. Nous respectons leurs habitudes et leurs rituels mais nous devons parfois les stimuler.

Nous constatons que l'avancée en âge augmente, et que leurs compétences régressent. Cette perte d'autonomie pour certains crée de l'agressivité envers eux-mêmes, envers les professionnels mais également envers leurs pairs. Le projet qui vise l'autonomie marque parfois les différences notamment pour les personnes pour lesquelles une réorientation est nécessaire.

Le foyer de vie a vocation à développer les compétences dans une visée éducative, mais pour certains ce projet n'est plus possible. Aussi nous devons à la fois permettre à ceux qui le peuvent de progresser et pour les autres maintenir les acquis. Ce juste équilibre est difficile à trouver quand le ratio d'accompagnant est d'un pour 7. L'aménagement du rez-de-chaussée pour les plus fragiles permet d'adapter un rythme plus lent le matin et favorise l'accompagnement individuel avec la présence des aides-soignantes.

Pourtant quelques personnes bloquent la dynamique collective privant parfois les autres qui restent mobilisés. L'augmentation de l'agressivité de certains pour lesquels nous manquons de relais, crée des risques certains. Ils sont nombreux à exprimer leur ressentiment face à cette montée de violence sans que nous n'ayons de solution adaptée.

Nous devons rester vigilants à ce que l'accompagnement médical ne prenne pas le pas sur l'accompagnement éducatif et social. C'est d'autant plus difficile que nous manquons de partenaires dans un territoire qui souffre d'insuffisance dans le domaine sanitaire.

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

En 2019 ont eu lieu les élections des nouveaux membres du CVS. Les élections ont été préparés par une personne en service civique. Chaque candidat a préparé avec elle une affiche et un programme. Les élections ont eu à bulletin secret dans des conditions telles que les élections nationales. Les programmes et les bulletins ont été rédigés en FALC. Chaque commission est représentée par un titulaire et un suppléant. Ont été élus un représentant et son suppléant pour le foyer, pour l'accueil de jour, pour les tuteurs, pour les familles, pour le personnel ; un représentant seulement pour l'association.

La présidente Clémence en accueil de jour, vice-Président Loïc en foyer de vie, secrétaire Tiphaine et sa suppléante Bernadette.

Chaque trimestre s'est tenue une réunion conformément à la loi. Elle est préparée en amont à partir des questions des résidents avec la directrice. Ce sont les résidents qui font l'ordre du jour et animent la réunion avec le soutien de la directrice. La secrétaire de l'établissement est également présente, elle prend les notes et rédige le compte rendu qui est signé par la présidente.

Les résidents sont très participatifs, les sujets sont variés et non redondant. Ils ont appris peu à peu à ne pas parler de leurs préoccupations mais de tenir compte de leurs pairs. C'est un exercice de prise de paroles qu'ils apprécient particulièrement. Ils ont par ailleurs pris aisément la parole lors de la dernière assemblée générale où ils étaient présents.

CONCLUSION

Comme l'a évoqué dans le préambule le président, 2019 a été une année riche en changements. Les accompagnants éducatifs sortent peu à peu de leurs habitudes pour proposer un accompagnement différent avec des pratiques moins infantilisantes. Les familles sont à nos côtés dans ces changements qui bousculent également leurs habitudes. Lors des réunions PAI, les parents constatent les progrès et l'expriment, ce qui nous rassure dans le processus engagé.

Il faut encore du temps, des efforts à fournir, encore, pour que ce projet s'enracine dans la durée. Je constate que certaines personnes accueillies tirent vraiment profit de ce changement quand d'autres dont la santé se dégradent demandent à être accueillis dans d'autres structures. Faute de place disponible, elles sont maintenues dans un environnement qui ne leur convient plus.

Nous multiplions les démarches pour les aider à trouver un lieu plus approprié à leurs besoins mais nous ne sommes pas toujours compris de nos partenaires. Le Conseil Départemental sensible à nos difficultés a parfois accompagné financièrement des problématiques individuelles. Des plans d'accompagnement global ont été mis en place avec le soutien de la MDPH mais sans solution réelle.

Ce travail requiert une énergie insoupçonnée. Parfois les conseils donnés relèvent du bon sens, et on pourrait croire qu'on doute que nous accompagnons chaque personne à la hauteur de ce à quoi elle a droit. Nous développons de plus en plus les protocoles pour proposer une démarche cohérente et respectée par tous. Mais il ne suffit pas toujours de vouloir pour réussir. Les personnels ne sont pas formés initialement à la prise en charge des troubles du comportement. Nous appuyons notre travail sur les référentiels de bonnes pratiques mais nous sommes parfois désarmés et isolés dans notre incapacité à répondre aux besoins de certaines personnes. Au lieu de provoquer de la synergie, cette situation culpabilise et dévalorise la fonction déjà peu valorisée, au risque de démoraliser. Un sentiment d'insécurité se développe au sein de l'équipe éducative et nous avons dû faire appel à la médecine du travail pour

soutenir notre démarche face aux risques psychosociaux. Les personnes accueillies vivent elles aussi ce sentiment d'insécurité, créant un mal-être pas toujours exprimé.

Pour autant, les résidents sont le plus souvent joyeux et insoucients, ce qui nous ramène à une réalité bien plus optimiste. Il ne dépend que de chacun d'entre nous que la vie soit plus belle. La force et la ténacité des résidents deviennent les nôtres ; et avec eux, malgré les embûches, nous abordons l'année 2020 comme une année riche en énergie positive.

Ce document écrit avec l'appui de la chef de service et la secrétaire n'est qu'un reflet de l'activité de chaque jour telle une fourmilière où chacun donne du meilleur de soi-même. Dans cette aventure collective, l'activité de l'Espace des arts est une luciole. Le rapport d'activité de celui-ci nous éclaire tous sur l'extraordinaire force de l'imagination et de la créativité.

Dans cette course effrénée, nous sommes tous entraînés par l'adjointe de direction Qualité Sécurité Environnement qui œuvre pour le confort des résidents. Les travaux d'agrandissement qui arrivent et qu'elle va coordonner d'une main de fer dans un gant de velours devraient nous donner un nouvel élan. Et puis nous ne sommes pas à court d'idée. La force du comité de direction, quatre drôle de dames, n'est pas prête de faillir ; tout comme toutes ces petites mains liées les unes aux autres qui ne sont pas citées dans ce document : la comptable, les personnes en prestations de service qui nous accompagnent au quotidien.

Lisiane UHRING, directrice

RAPPORT D'ACTIVITE ESPACE DES ARTS

2019 À L'ESPACE DES ARTS



NOUVEAU PROJET
ESPACE DES ARTS



LA RENCONTRE AU
CŒUR DU PROCESSUS
DE CRÉATION



UNE APPROCHE INCLUSIVE



Les personnes
accueillies



ESPACE DES ARTS STRUCTURE CULTURELLE

Nouveau projet 2020-2025



Résidence d'artistes, création, médiation
Handicap – Culture – Territoire

NOUVEAU PROJET

2019, L'Espace des Arts et Techniques profite de ses onze ans pour se redéfinir.

La structure s'engage avec un collectif (artistes, acteurs du territoire, professionnels culturels, administratifs et médico-social) dans un processus de réflexion sur son identité et son avenir qui aboutit à un nouveau projet.

Validé par l'AG de juin 2019, ce nouveau projet s'articule sur trois axes : Art, Handicap et Territoire. L'espace des arts et techniques devient **l'Espace des arts**.

LE PROJET EN QUELQUES MOTS

Créé au cœur du foyer occupationnel de la Beaugeardièr en septembre 2007, l'Espace des arts est un véritable lieu d'innovation artistique et sociale implanté en milieu rural.

L'Espace des arts est une structure culturelle gérée par "la Corne d'or". L'Espace des arts développe des projets de résidences de création et de médiation en lien avec son territoire permettant de défaire les préjugés sur l'art et le handicap. Il valorise le travail des artistes ainsi que le savoir-faire et le savoir-être des personnes déficientes intellectuelles au regard de leurs compétences et tous les autres publics touchés y compris les accompagnateurs souvent réfractaires à l'art. L'Espace des arts leur ouvre l'esprit (observation, pratiques culturelles et artistiques, esprit critique, expression personnelle, travail collectif...) et il favorise l'exercice de leur citoyenneté.

Objectifs

- soutien à la création artistique
- accessibilité à la culture et aux arts sur le territoire
- inclusion et épanouissement des publics et notamment des personnes en situation de handicap

Construire une identité commune...

PEAU NEUVE



Le projet revisité s'inscrit à la bombe sur les murs avec une création **du collectif 100 pression** et 44 personnes accueillies par l'association te grâce au dispositif Culture Santé.

Une identité visuelle en accord avec les missions et réalisations de la structure. On y retrouve les trois axes de travail : Art (Mona Lisa, sculpture de Diane, création graffs), handicap (mots, braille, processus de création) et Territoire (symbole du blason de Randonnai, murs sur la rue, visites pour tous).

Le chantier de deux semaines a ouvert ses portes par des visites adaptées à :

- 178 élèves en école primaire
- 14 bénévoles et bénéficiaires de la Banque alimentaire de Tournouvre-au-Perche
- 8 patients du service addictologie du CH de Mortagne-au-Perche

RENCONTRES ET CREATION



La rencontre au cœur du processus de création



Résidences 2019

9 résidences de création et de médiation (2018 : 8)

Photos ci-jointes, création collective avec Anaïs Lelièvre au lycée Napoléon L'Aigle

4 semaines

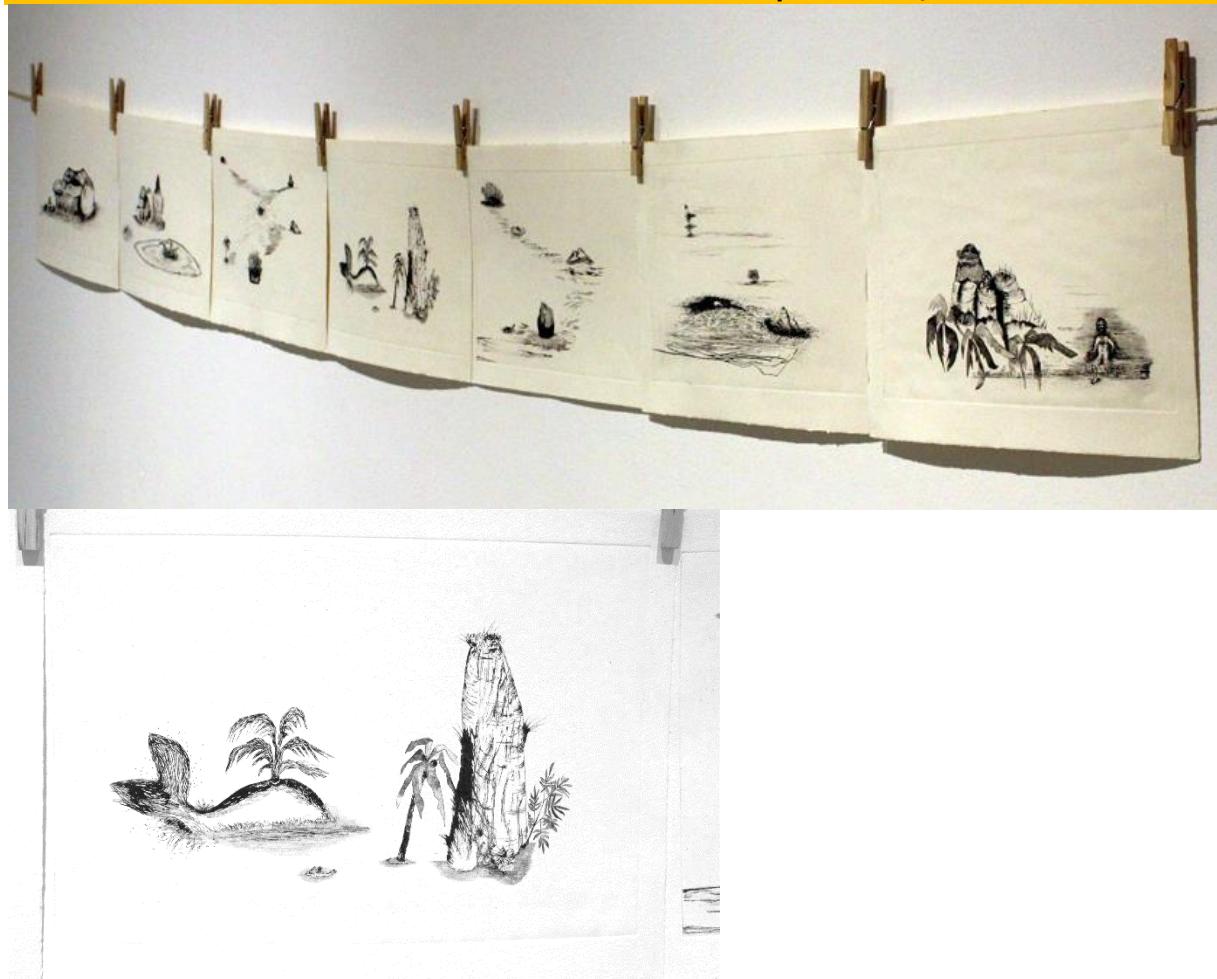
http://www.anaislelievre.com/anaislelievre_installation_laigle.html

LA RENCONTRE AU CŒUR DE LA CREATION

Du point de vue des artistes, « *un projet artistique à l'Espace des arts, c'est une succession de temps hors du quotidien, une succession d'inconnus propices à développer l'imaginaire et créer un sens différent, nouveau. C'est la construction d'un langage commun qui diffère des activités éducatives proposées au quotidien aux personnes accompagnées à la résidence « La Beaugeardièr » mais également à tous les publics.* »

La rencontre, les rencontres sont l'essence du projet, le matériau à partir duquel l'artiste va construire sa création. Elles nourrissent le processus de création. La différence, qui dans le contexte quotidien des personnes en situation de handicap peut être un frein, devient moteur. L'artiste permet d'entrer dans les univers de chacun, sans présupposé.

Fabien TABUR ODYSSEE Pointe sèche série de 7 estampes format 30x20 cm



Arts improvisés RENCONTRES

Arts improvisés invitent la Cie MMNM Théâtre, musique et danse, échanges de pratiques notamment improvisées, collectage entre professionnels et amateurs

3 semaines et demi<https://compagnieduhasard.com/off-the-wall/>



Compagnie du Hasard OFF THE WALL

Théâtre de rue

Etape de création et sortie de résidence, une semaine en résidence

<https://compagnieduhasard.com/off-the-wall/>



Sophie VIDEGRAIN VERS UN PAYSAGE Empreintes, sculptures

6 semaines lycée Napoléon

Cette production s'inscrit dans la recherche sur les fibres, papiers et matières végétales de l'artiste.
Elle a été sélectionnée par de Visu <https://sophievidegrain.ultra-book.com/portfolio-p85528>



Compagnie MMNM VUE D'ICI

3 semaines et la suite en 2020

Création in situ participative, une sortie de résidence <https://blog.amaciemnm.fr/2020/01/>

Danse, création sonore, vidéos



Elisa FIASCA - Nathalie PIOGER **DES MAINS A L'ŒUVRE Photos et Poèmes**
2 semaines **format 72x29 cm, 2019 à l'Espace des Arts**
<https://www.association-la-corne-dor.fr/e-galerie/>



Mouss IDIRMusique
1 semaine **Création collective, Collectage – Ecriture pour son prochain album**
<https://moussidir.com/Biography.html>



APPROCHE INCLUSIVE



Droits culturels

Principes d'action

- **DÉVELOPPER LA VITALITÉ DU TERRITOIRE EN FAVORISANT LES INTERACTIONS ENTRE LES PERSONNES ET DONC ENTRE LES CULTURES**

L'approche de l'Espace des arts est inclusive et interactive. Elle participe activement à réduire les discriminations. Prendre en compte les personnes dans leur globalité, plutôt que de manière sectorielle ou même transversale. Au-delà des approches par secteur qui connaissent « l'usager », le « contribuable », le « patient », le « locataire », le « client », le « parent d'élèves », « l'étranger », « l'élève », le « jeune », « l'handicapé », c'est d'abord la personne, digne et libre, qui doit être reconnue dans sa globalité, pour lui permettre de développer activement ses capacités créatives et son vouloir-vivre-ensemble.

- **FAVORISER LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ARTISTIQUE**

Chaque personne accueillie, professionnels, amateurs ou débutants, est incitée à s'exprimer librement dans les échanges aussi bien que dans les pratiques artistiques et culturelles.

- **ELABORER COLLECTIVEMENT ET EN PERMANENCE LE « VOULOIR-VIVRE-ENSEMBLE »**

Attaché au principe fondateur de la diversité culturelle, les projets culturels de l'Espace de arts s'attachent à reconnaître à chacun sa culture, pour mieux vouloir-vivre-ensemble et faire territoire d'humanité

9 résidences, 499 créateurs

Tous les artistes en création partagent leur processus de création et permettent ainsi à différents publics de s'exprimer individuellement et/ou collectivement. La co-construction des projets entre les publics, les artistes et l'Espace des Arts sont une source d'enrichissement pour chacun.



5 projets arts plastiques

Artistes	Oeuvres	Publics ateliers	Partenaires
Fabien Tabur, sérigraphie (Falaise)	Odyssée (nom de l'exposition)	7 enfants de centre de loisirs 7 adultes en situation de handicap mental 8 encadrants	CDC des Hauts du Perche CAF de l'Orne
S. Videgrain, artiste plasticienne (61-le Sap)	Vers un paysage (nom de l'exposition)	60 Lycéens dont seconde arts plastiques (7), jeunes en décrochage scolaire (15), CAP métallier (7), ébéniste (6), CAP autres (10) 29 Adultes en situation de handicap mental 7 jeunes en centre de loisirs 13 encadrants	Dispositif triptyque région Normandie
Anaïs Lelièvre, artiste plasticienne (Marseille)	Errance (nom de l'installation) Voir page précédente	79 Adultes en situation de handicap mental 7 jeunes en centre de loisirs 13 encadrants	Antothèque de Caen
100 pression, collectifs de graffeurs dispositif (Nantes)	Voir ci-dessus Peau neuve	44 Adultes en situation de handicap	Dispositif Culture Santé
E. Fiasca, artiste plasticienne (61-La Perrière) N. Pioger, poète (Alençon)	Des mains à l'œuvre (nom de l'installation)	15 Adultes en situation de handicap	

4 projets spectacle Vivant

Artistes	Oeuvres	Publics ateliers	Partenaires
Cie du hasard (41 Le Controis-en-Sologne)	Off the wall	19 adolescents, club ado 12 adultes en situation de handicap mental 2 encadrants	Union Européenne
Les Arts improvisés (61 Saint-Aubin-de-Bonneval)	Rencontres (création collective), ce travail a nourri les recherche de cette association et de la Cie MMNM	41 élèves de l'école élémentaire de Chandai 12 adultes en situation de handicap mental 9 encadrants	Dispositif jumelage premier niveau
Cie Mélanie Marie Nicolas Maurel (14 Falaise)	Vu d'ici	165 élèves de l'école élémentaire de Tourouvre-au-Perche 23 adultes en situation de handicap mental 15 encadrants	Dispositif Résidence de territoire triennale CDC des hauts du Perche
Mouss Idir (Saint Etienne)	Collectage de sons	8 Adultes en situation de handicap 1 encadrant	

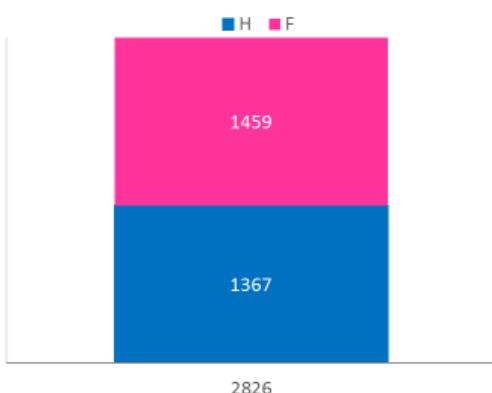
OUVERTURES AUX PUBLICS

8 Expositions, 2 rendus d'ateliers amateurs,
2 spectacles, 3 sorties de résidence qui ont donné lieu à diverses médiations adaptées (présentation de projet, rencontres artistes, visites ateliers, approche sensible...).

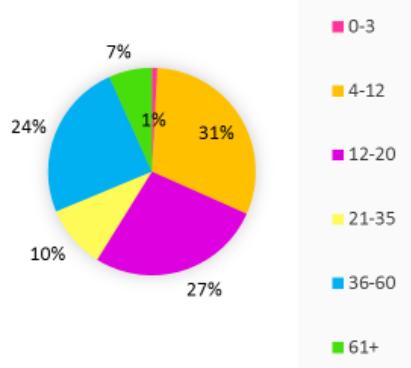


Fréquentation 2019 : 2 826 entrées, typologies

Répartition Homme/Femme des publics

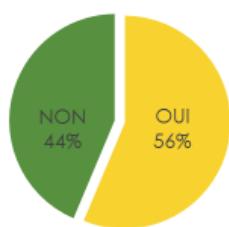


Répartition par âge des publics

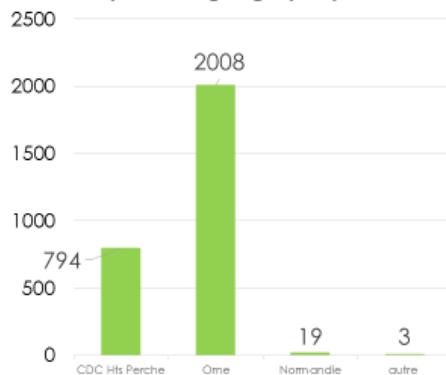


Fréquentation 2019 : 2 826 entrées, typologies

FAMILIERS DES LIEUX CULTURELS



Répartition géographique



LES PERSONNES ACCUEILLIES A LA BEAUGEARDIERE



Personnes atteintes de déficience intellectuelle



Les sorties culturelles

65 sorties culturelles à l'Espace des arts et ailleurs dont 35 en lien avec un projet de l'Espace des arts. **Spectacles, exposition, lieux patrimoniaux, ateliers d'artistes**

55 personnes accueillies en ont bénéficié accompagnées par 20 professionnels. Totalisant 557 entrées.

GROS PLAN SUR LES BENEFICES

L'Association la Corne d'Or, par l'intermédiaire de sa structure culturelle créée les bonnes conditions d'accueil de tous en offrant les conditions optimales qui favorisent la confiance en soi dans un cadre sécurisant et stimulant pour toutes les personnes participant au processus de création.

L'espace des arts répond aux nouveaux enjeux de l'inclusion. C'est un lieu de *rencontres* fait d'échanges, d'expression, de créativité partagée, qui intègre les concepts de handicap / culture / territoire comme la matière première du vivre ensemble. La dynamique de groupe favorisé par la ou les rencontres ainsi que la pratique artistique sollicitent de façon positive les personnes en situation de handicap.

L'Espace des arts apporte une dimension complémentaire à l'accompagnement éducatif et pédagogique. Il permet de défaire les préjugés sur le handicap et les personnes déficientes intellectuelles en développant un travail de création en collaboration avec des artistes.

Il valorise le savoir-faire et le savoir-être des personnes déficientes intellectuelles au regard de leurs compétences.

Il favorise l'exercice de leur citoyenneté sur leur territoire de vie.

Danse crèches et la Résidence

Cette action culturelle a permis par exemple de travailler :

- Motricité,
- Motricité fine,
- Repères spatiotemporels
- Sociabilisation
- Mémoire
- Gestion des émotions
- Expression personnelle



CONCLUSION

Comme l'a évoqué le président dans son préambule, l'Espace des Arts, notre structure culturelle atypique c'est elle aussi engagée dans une démarche de diagnostic et de réflexion.

La réécriture du projet a été menée dans le cadre de 6 réunions animées par Zacharie PACEY qui a su organiser la parole entre tous les acteurs, où chacun a pu exprimer sa compréhension et ses attentes pour l'avenir de l'espace des arts.

- Les artistes dans leur conception et leurs méthodes d'intervention. La ressource de cette structure pour leurs créations dans le cadre des résidences d'artistes. Tous ont souligné l'énergie des personnes en situation de handicap, leur spontanéité, la chaleur de leur accueil. Ils inventent la fonction de médiateur entre tous les publics.
- Les acteurs locaux pour l'animation et le rayonnement du territoire. La variété et la richesse des événements permettent aux habitants une ouverture sur le territoire.
- Les acteurs de l'action et la médiation culturelle. Une autre façon de travailler et développer les valeurs de la culture.
- Les acteurs du médico-social pour la complémentarité des actions culturelles aux actions éducatives au service du développement des compétences et de l'inclusion des personnes en situation de handicap.
- Les membres du comité de direction pour le plaisir de travailler ensemble au service d'un projet atypique porteur d'avenir et d'espoir pour une société plus juste et citoyenne.

Tous ces débats ont permis de déterminer l'objectif clair de cette structure

Tisser des liens entre trois univers Handicap-Culture-Territoire pour que chacun puisse trouver sa place sans que ceux-ci s'entrechoquent mais au contraire se complètent au service de l'épanouissement individuel et collectif.

A l'issue de l'écriture du projet, nous sommes allés le présenter au Conseil Départemental et à la DRAC. L'un et l'autre lui ont réservé un très bon accueil, nous assurant de leur soutien.

Nous devrions obtenir de la DRAC le label « lieu collaboratif » et une subvention du CD 61 en dehors des appels à projet.

Nous comptons rapidement rencontrer les élus du Conseil Régional, qui nous l'espérons nous soutiendrons également, aussi nous en avons l'ambition, rencontrer également le ministère de la culture et de la communication.

Dans le cadre des résultats prochaines des élections municipales nous espérons travailler en étroite collaboration avec la communauté de communes pour défendre ensemble les enjeux culturels territoriaux.

Le financement de notre structure reste fragile. Toutes les actions menées répondent à un cahier des charges précis en fonction des appels à projets auxquels nous répondons. Les actions financées permettent la rétribution des artistes et les charges liées au projet mais pas au fonctionnement et aux personnels en charge de la programmation, la coordination, la communication....

On peut enfin se réjouir du nouveau lien qui s'opère entre les personnels médico-sociaux éducatifs et les acteurs de l'Espace des Arts. Ils accompagnent plus volontairement et avec motivation les personnes en situation de handicap dans les actions culturelles, découvrant la culture comme une ressource à leur travail quotidien.

Au moment où s'écrit ce bilan, l'Espace des Arts comme toutes les structures culturelles est très impacté par les contraintes liées à la crise sanitaire mais notre enthousiasme ne faiblit pas...

Laurence CHEVANNE Coordinatrice